



Yverdon-les-Bains, le 16 juillet 2025

Courrier A+  
Conseil d'État – Grand Conseil incorpore  
& Tribunal cantonal – Conseil de Magistrature  
Par Chancellerie cantonale  
Rue des Arsenaux 41  
1700 Fribourg

Courrier A+  
Conseil fédéral incorpore  
Palais fédéral  
3000 Berne

Courrier A+  
Ministère Public de la Confédération  
Guisanplatz 1  
CH-3003 Berne

Courrier A+  
Ministère Public cantonal  
Place de Notre-Dame 4  
Case postale  
1701 Fribourg

## Dénonciation pour menaces

### Avertissement

#### Dépôt de réserves civiles personnelles et délictuelles

#### Restauration de l'État de Droit et remise de l'Économie au service du Peuple souverain

Madame, Monsieur,

Vous ne pouvez plus ignorer que les deux soussignés ont été mandatés depuis plus de 20 ans dans le cadre de la défense des intérêts de M. Joseph FERRAYÉ pour la restitution des royalties qui lui ont été escroquées d'une valeur de USD 3'700 milliards entre 1992 et 1995 avec la **complicité des Autorités** <https://swisscorruption.info/dossier> / <https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#bbtossa>.

Les mandats en notre faveur, stipulent que nous sommes bénéficiaires du 50 % des royalties qui seront recouvrées. La valeur du blanchiment des royalties à ce jour est estimée à plus de **CHF 83'471 milliards**, selon détail sur le lien : <https://swisscorruption.info/responsabilites/#facture>

Vous avez d'ores et déjà compris en fonction des Avertissements au niveau national que les Autorités politiques et judiciaires ont reçues <https://swisscorruption.info/avertissement>, que les conséquences de l'escroquerie de ces royalties avec la complicité des Cantons et de la Confédération, pourraient générer une responsabilité civile colossale qui conduirait les intervenants depuis 1991 et les Institutions engagées par leurs interventions et décisions, à une faillite assurée de la Confédération.

C'est assurément cette prise de conscience de la situation qui conduit certains de vos membres et/ou complices du complot à perdre le contrôle de leurs nerfs à la suite de l'évolution de la situation et à envisager tous les scénarios pour que le danger qui les guette disparaisse... Cependant, un retour en arrière n'est pas possible et ils vont tous devoir assumer leurs responsabilités. L'avenir va dépendre du pouvoir de chacun à reconnaître les faits, à les assumer et à entrer en négociation <https://swisscorruption.info/avertissement/#ach>

**Diverses menaces graves** nous ont été rapportées depuis le début du mois en cours.

1. Tout d'abord en début du mois, M. Gustave TÂCHE fondateur du Lions Club de Châtel-Saint-Denis en 1994, a signalé à Daniel CONUS lors d'une rencontre fortuite sur la Place centrale de

la ville précitée que **« c'est d'abord fini pour toi, on va te mettre hors circuit. On va t'arrêter et te mettre à Marsens... sous-entendu à l'hôpital psychiatrique »**. Il est important de rappeler ici les **8 expertises psychiatriques** ordonnées à l'époque par le juge d'instruction spécial Stéphane RAEMY qui obtenait des **conclusions d'expertises contraires à 180 °**, selon le jugement qu'il devait rendre : <https://swisscorruption.info/conus/appendice08.pdf>

2. Très récemment, au début de la semaine 29, lors d'une discussion houleuse entre le fils de Daniel CONUS Sébastien et sa sœur Aline, Sébastien lui a dit **« tu verras que dans peu de temps la voiture de ton père va exploser »**. Aline choquée par cette information, s'est donc empressée d'avertir son père pour le mettre en garde.

Si Daniel CONUS est convaincu que ces propos ne sont pas de l'initiative de son fils, il est en revanche persuadé qu'il les a entendus dans l'entourage malsain de la Commune **Semsales**. Daniel CONUS n'est pas du genre à être **féodalisé par les « seigneurs » d'un fief** qui se croient au-dessus des Lois démocratiques et pensent avoir le droit de vie ou de mort sur les Citoyens qui ne font pas partie de leur Caste. Dans ce contexte, il est là aussi temps de rappeler le **« crime de Maraçon »** qui a été perpétré dans ce fief en 1949 et qui n'est toujours pas élucidé à ce jour. Ceci donne une idée des principes toxiques et pernicieux qui semblent encore perdurer aujourd'hui si l'on tient compte des menaces actuelles...

### Réserves civiles et délictuelles (<https://swisscorruption.info/responsabilites>)

Nous savons aujourd'hui que la commission de ces CRIMES est **ordonnée par les Partis politiques, jusqu'au sommet de la hiérarchie judiciaire, à savoir le Tribunal fédéral !** Tout a été précisé dans notre Avertissement au niveau National dont le lien est cité plus haut. **Si les responsables des Chancelleries cantonales ou fédérale n'ont pas fait suivre l'Avertissement aux destinataires comme cela semble être le cas dans le Canton de Fribourg, les Membres des Autorités Exécutives et Législatives des Cantons en porteront l'entière responsabilité.**

Compte tenu de l'enjeu financier lié à la prise de contrôle du blanchiment des royalties en cours depuis l'escroquerie et la levée des séquestres, mais aussi en fonction des entraves récurrentes à l'action pénale au cours des 30 dernières années, et surtout maintenant en fonction des nouvelles menaces, nous fixons les réserves civiles requises s'il devait arriver quoi que ce soit à l'un de nous ou à l'un de nos partenaires, à :

- ⇒ **CHF 30'000 milliards pour la Confédération.** Ce montant est justifié par les informations selon lesquelles la plus Haute Cour du Pays a reçu l'ordre des Partis politiques auxquels elle est soumise, de rejeter toutes les procédures que nous introduisons comme expliqué dans le communiqué public <https://swisscorruption.info/info/tf-corruption-f.pdf> (version en allemand : <https://swisscorruption.info/info/tf-corruption-d.pdf>).

Cette estimation sur la responsabilité de la Suisse est justifiée d'autre part en fonction du fait que les Membres des **Autorités suisses ont été à la source des violations des procédures judiciaires** qui ont permis d'escroquer les royalties et de permettre leur blanchiment à l'international <https://swisscorruption.info/fedpol> / <https://swisscorruption.info/app10/#senn> / <https://swisscorruption.info/mpc/#procs> / <https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#bbtossa> <https://swisscorruption.info/geneve-corruption/#jornot> et procureurs suivants sur la page. <https://swisscorruption.info/rapport-cep/#finma> / <https://swisscorruption.info/politique-corruption>

- ⇒ **CHF 5'000 milliards pour le Canton de Fribourg.** Ces réserves civiles sont estimées en fonction du blanchiment dans le Canton avec la complicité des Autorités, il suffit de consulter la rubrique propre à chaque membre de l'exécutif <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#ce>

Les déclarations en 2006 déjà, du Conseiller National Dominique DE BUMAN, vice-Président suisse du PDC, censurées ensuite par le Conseil d'État, peuvent laisser présager que ces réserves civiles pourraient être sous-estimées. Nous nous réservons donc la possibilité de les adapter à l'avenir en rappelant que le PIB cantonal se monte à quelque CHF 23 milliards (sic !).

#### Rappel des déclarations de Dominique DE BUMAN :

**« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là. Si je dénonçais tout ce que je sais, la Suisse entière tremblerait... La société est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains. Il y a des problèmes partout. La société (fribourgeoise) n'est pas exempte d'histoires de corruption ou de copinage. J'ai eu vent de certaines choses qui ont été couvertes, c'est vrai, je le sais »...**

## Restauration de l'État de Droit et remise de l'Économie au service du Peuple souverain

Notre intention n'a jamais été de mettre à charge des Citoyens la responsabilité des CRIMES commis par leurs dirigeants (exécutif, législatif, judiciaire ou fonctionnaires), mais de placer tous ceux qui seront intervenus contre nos intérêts, devant leurs responsabilités. **C'est à eux d'assumer les conséquences de leurs actes et c'est eux qui passeront à la caisse !**

L'État n'est en définitive que solidaire de la responsabilité civile et délictuelle engagée par ses représentants et dans ce cadre, nous sommes disposés à négocier la responsabilité à charge de l'État, pour que les Citoyens n'aient rien à assumer.

Cependant, lever toute responsabilité en faveur de l'État va exiger que nos conditions fixées dans chaque cas spécifique soient respectées comme nous le détaillons sur « **Avertissements chiffrés** » <https://swisscorruption.info/avertissement/#ach>.

**Nous mettrons alors l'économie dont nous prendrons le contrôle, au service des Citoyens et ce sera la fin d'un esclavage de citoyens au service d'Oligarques sans éthique et sans morale qui conduisent la Suisse à sa ruine pour satisfaire leurs seuls besoins.**



En fonction des destinataires du présent courrier, il appartient aux instances pénales de prendre en charge les dénonciations faites, non seulement en selon les points 1 et 2 cités plus haut, mais aussi dans le cadre des escroqueries et du blanchiment dénoncés dans les différents liens cités.

À noter que si le Ministère Public fribourgeois devrait être habilité à traiter la procédure de dénonciation qui est transmise, sur la base de la corruption récurrente manifestée à notre rencontre, il doit être récusé et au-delà, l'ensemble de ses Procureurs corrompus doivent être poursuivis pour complicité dans les CRIMES dénoncés.

Quant au Ministère Public de la Confédération dont les membres ne sont certainement pas moins corrompus, il est grand temps que les dirigeants de l'Institution pénale suisse comprennent que s'ils continuent à faire obstruction aux procédures pénales et à faire entraves à l'action pénale (Art. 305 CP et à couvrir le blanchiment des royalties (Art. 305<sup>bis</sup>) ils contribueront immanquablement tôt ou tard à la FAILLITE de la Suisse avec les conséquences qu'ils auront à assumer envers le Peuple.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations.

*Marc-Etienne Burdet*

*Daniel Conus*